Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

Archives en ligne de la Loire
Matricules numéros 1 à 500 - 47NUM_1R1655 - 1913 (vue 727)

Nom : Berlier
Prénoms : Jean-Claude Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 342
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 7 Mai 1893, à Boisieu canton de St Chamond, département de la Loire, résidant à Boisieu, canton de St Chamond, département de la Loire, profession de cultivateur
fils de Joseph et de Chibaud Marie Françoise, domiciliés à Boisieu, canton de St Chamond, département de la Loire
a fracture
Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux noirs, Yeux marrons
Front large, droit, Nez rect.
Visage ovale, Renseignements physionomiques complémentaires :
Taille : 1 mètre 76 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 15 de la liste du canton de St Chamond
Classé dans la 1re partie de la liste en 1913 (faiblesse)
id. 1re id. Cr du f. de St Etienne du 11 9bre 1913

CORPS D'AFFECTATION.		NUMÉROS au contrôle spécial.	NUMÉROS matricule ou de un réportoire.
Armée active.	2e Regt du Génie		13 402
Disponibilité et réserve de l'armée active.			
Armée territoriale et sa réserve.			

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé à compter du 1 décembre 1913. Dirigé le dit jour. Arrivé au corps le 6 décembre 1913. Porté le 3 Juillet 1915 à l'Hôpital auxiliaire St Charles 57 à St Menehould. Rec suites de blessures

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	Ch. DOMICILE. Ch. RÉSIDENCE.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.

Guerre { du 6 8bre 1913 au 1er Août 1914
et l'Allemagne { du 2 Août 1914 au 2 Juillet 1915

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve : 1re dans l , du au
2e dans l , du au
Supplémentaires dans l , du au
Armée territoriale : 1re dans l , du au
Supplémentaires dans l , du au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au
Du au

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Archives en ligne de la Loire

Les documents numérisés ne peuvent pas être utilisés à des fins commerciales
sans autorisation du Conseil Général de la Loire et le paiement d'un droit de reproduction.